

dans tout l'enclos de l'abbaye. Les abbés étaient inhumés dans « l'église supérieure » (1) ; les religieux dans le cimetière autour de cette dernière église ; pour quelques-uns d'entre eux une simple pierre du pavement de l'église supérieure rappelait aux fidèles leur mémoire. Il existe encore aujourd'hui une cinquantaine de ces minuscules pierres tombales.

Le côté droit de l'église abbatiale était flanqué d'une tour carrée, massive, en pierres de taille, mesurant approximativement 4 mètres à 4 m. 50 de côté et 38 à 40 mètres de hauteur. Cette tour supportait un dôme en forme de cloche, accompagné de quatre clochetons, et terminé par une flèche aiguë de 5 à 6 mètres de haut. A la fin du XVIII^e siècle, cette tour renfermait neuf cloches qui furent jetées à bas et brisées — ainsi que celles de l'église supérieure — pendant la période révolutionnaire, sur l'ordre de « l'agent municipal » Joseph Lebrun, officier de santé à Lobbes (2). Cette tour n'avait presque pas souffert de l'incendie du 14 mai 1794 ; pour l'abattre, vers 1816-1818, on dû la saper par la base (3). On y montait par un escalier dont l'entrée se trouvait dans l'intérieur de l'église entre les septième et huitième piliers.

L'abbé de Feller, passant à Lobbes vers 1775, écrivait ce qui suit : « Cette église est fameuse dans toute l'Europe par la hardiesse de son architecture et surtout de sa voûte, qui n'a presque aucune concavité. Les trois nefs sont parfaitement égales ; les colonnes, fort minces et sans chapiteaux, présentent une forme de palmier ; les nerfs de la voûte semblent tenir la place des feuilles... Quelques-uns des piliers sont hors d'aplomb, et, sans une multitude d'ancres et quelques sommiers que l'on a dû employer, pour assurer l'ensemble de ce bâtiment, il y a toute apparence qu'il n'y serait plus » (4).

Enfin, le procès-verbal d'information pour la nomination du dernier abbé de Lobbes va nous fournir quelques redites.

(1) L'église paroissiale d'aujourd'hui.

(2) La dernière signature de ce Lebrun, aux actes de l'état civil de Lobbes — anéantis par le feu pendant la guerre de 1914 — est du 20 germinal an VII (avril 1799).

(3) D'après des témoins oculaires.

(4) *Itinéraire ou voyages de l'abbé de Feller*, t. II, pp. 488-490.

Le procureur de l'abbaye, Dom André Degueldre (1), nous répète, après ses devanciers, que « l'église est très belle et elle est visitée continuellement par des pèlerins » ; le bailli de Lobbes, Charles-François de Made, après avoir, lui aussi, fait remarquer que l'église est très élégante et vaste, ajoute qu'« elle a besoin de réparations. Celles-ci étaient commencées, mais elles n'ont pu être poursuivies, à cause de la révolution française et de la révolution liégeoise, ce qui, hélas ! est assez connu ».

Ceci s'écrivait le 28 avril 1793. Treize mois plus tard, la célèbre abbaye de Lobbes et sa magnifique église n'existaient plus.

A. C. WOTQUENNE.

NOTE SUR UNE STATUETTE DE NOTRE-DAME DE FOY.

Depuis le jour où, après avoir été découverte dans un chêne que l'on venait d'abattre — ce qui se passait en juin 1609 — elle fut placée dans la chapelle du château de Celles, la statuette de Notre-Dame de Foy près de Dinant, n'a pas cessé d'attirer les fidèles. Les grâces obtenues à l'intercession de la Sainte Vierge ainsi honorée furent nombreuses, et son culte se répandit dans tout le pays environnant et même bien au delà de ses limites.

De la statuette elle-même Joseph Destrée a fort judicieusement montré l'origine (2).

Tirée d'un moule exécuté à Utrecht, dans la première moitié du XV^e siècle, cette statuette, en terre de pipe, mesurant 0 m. 224 de hauteur, se présente sous un aspect fort caractéristique. La Sainte Vierge, debout, le haut du corps

(1) François Degueldre, né à Binche, le 6 avril 1753, entra à l'abbaye de Lobbes, le 27 avril 1773, fit profession le 24 août de l'année suivante, et prit le prénom d'André ; il mourut à Binche, le 5 février 1805.

(2) *La Vierge miraculeuse de Foy-Notre-Dame près de Dinant* dans *Fédération archéologique et historique de Belgique. XVII^e session. Congrès de Dinant, 1903, tome II, pp. 709-742.*

légèrement penché vers sa gauche, est vêtue d'une robe et d'un manteau dont les plis sont traités conformément aux habitudes des artistes du temps. Sa tête est couverte d'un voile tombant sur les épaules, et sur lequel est posée une couronne ouverte.

Elle porte sur le bras droit, le divin Enfant qui tient une pomme dans la main droite, et pose la main gauche sur le dessus de la poitrine de sa mère. Celle-ci, d'autre part, conserve dans la main gauche, le pied droit de l'Enfant.

Faisant corps avec ce groupe, le soubassement octogonal qui le porte, est composé d'une plinthe que surmontent des arcatures : celle du milieu, plus large, abrite elle-même trois petites arcades en plein cintre. Les deux arcatures extrêmes sont percées à jour.

De cette effigie si particulière, les reproductions, où parfois se marquent diverses variantes, ont dû être fort nombreuses. Elles furent exécutées de dimensions et en des matières différentes, particulièrement en terre cuite, en bois et en laiton. Songez aux innombrables reproductions et copies de Notre-Dame de Lourdes.

Une seconde série de cette représentation de Notre-Dame de Foy est constituée par des statuettes où le type original subit des altérations, soit par la simple suppression du soubassement, soit par les transformations dont celui-ci est l'objet, soit par des modifications apportées aux vêtements ou à la coiffure de la Sainte Vierge, à la pose de l'Enfant, ou encore par l'adjonction de certains accessoires.

Enfin, et ce dernier groupe fournit une preuve nouvelle du succès de la dévotion à Notre-Dame de Foy, celle-ci, par la succession des copies, est à ce point déformée que des statuettes, à première vue différentes, sont réalisées où seul un œil exercé retrouve les marques indubitables du prototype primitif.

C'est parmi les effigies de la deuxième catégorie qu'il faut classer le groupe dont M. Joseph Collinet, antiquaire en notre ville, a fait don à notre Musée diocésain.

Mesurant 0 m. 295 de hauteur, il a été exécuté en terre

vernissée, matière qui se prête mal aux finesses du rendu. Les visages et les mains sont recouverts d'un émail jaune clair ; les vêtements sont d'un ton brunâtre. Pour faciliter sa tâche, l'auteur n'a point modelé la face postérieure de la statuette. Le socle offre bien les huit pans habituels, mais seuls les trois pans de la face antérieure portent une ornementation.

La statuette est, par derrière, fortement incurvée.

La pose de la Vierge est conforme à celle que j'ai indiquée, mais elle porte, au lieu de la couronne ouverte, une large couronne fermée. De la main gauche, où repose le pied de l'Enfant, elle tient un sceptre et un chapelet.

Les arcatures du soubassement n'existent plus. Sur la partie centrale, est figuré un cœur enflammé entre deux palmes. Sur les pans extrêmes, se trouve un ornement indistinct. Peut-être faudrait-il y voir une rose feuillue.

Au revers, le potier a gravé à la pointe sa signature : « Hubert J. Damoiseau à Ouffet, 1824 ».

Ce groupe nous offre, tout à la fois, un exemple de l'extension et de la persistance du culte de Notre-Dame de Foy et des variantes que la faveur dont il a joui a pu imprimer à son effigie.

J. B.

ENCRES ANCIENNES — ENCRES MODERNES.

Les innombrables débris que livrent les tranchées ouvertes dans le sol de Tongres viennent s'accumuler, au Musée de cette ville, dans des caissettes soigneusement étiquetées.

Récemment, on s'aperçut de ce que l'humidité de la colle qui servait à les fixer avait rendu presque illisibles certaines de ces étiquettes.

Monsieur Guillaume Sengers, inspecteur honoraire de l'enseignement, qui donne au classement de ces débris, les soins les plus attentifs, s'en émut. Sollicité par lui d'essayer d'obte-